

Economie & Finance

2024

MERCEDES-BENZ VA DÉMARRER EN 2024 LA PRODUCTION DE BATTERIES ET MOTEURS ÉLECTRIQUES DANS SES USINES EN ALLEMAGNE, EN ROUMANIE ET EN CHINE. A cette fin, le groupe automobile va investir 5 milliards d'euros rien qu'en Europe, et compte passer au tout électrique d'ici à 2030, a-t-il annoncé mercredi.

CARSTEN SPOHR
Directeur général
de Lufthansa

Le groupe aérien allemand est toujours intéressé par un rachat de la compagnie publique italienne ITA Airways, malgré le renoncement de son partenaire genevois MSC, a-t-il affirmé mercredi au quotidien «Die Zeit».



+13%

LES NOUVELLES MISES EN CIRCULATION DE VÉHICULES EN SUISSE ONT REBONDI DE 13% SUR UN AN EN NOVEMBRE, À 26 611 UNITÉS, A INDIQUÉ MERCREDI L'OFs. Parmi les véhicules de tourisme, les immatriculations de véhicules électriques ont bondi de 21% à 4321 unités.

SMI 11 160,69 +0,22%	↑	Dollar/franc	0,9241	↓
		Euro/franc	0,9854	↓
Euro Stoxx 50 3975,26 -0,29%	↓	Euro/dollar	1,0661	↑
		Livre st./franc	1,1479	↓
FTSE 100 7495,93 -0,09%	↓	Bariil Brent/dollar	82,71	↑
		Once d'or/dollar	1809	↓

Les cyberspécialistes s'arrachent

SUISSE En l'espace de quelques jours, Hacknowledge a été rachetée par La Poste, alors que SCRT a été acquise par Orange Cyberdefense. Le manque d'experts et la demande croissante des PME motivent ces opérations

ANOUGH SEYDTAGHIA
@Anouch

Il se passe quelque chose sur le marché romand de la cybersécurité. Si aucune cyberattaque d'ampleur n'a été annoncée ces derniers jours – la dernière étant celle ayant affecté Winbiz et ses milliers de clients –, c'est au niveau des entreprises de sécurité que la situation évolue. En peu de temps, trois acquisitions et fusions ont eu lieu, impliquant des entreprises de ce secteur. La demande de protection croissante des PME contre les piratages, ainsi que le manque de spécialistes, expliquent ces opérations.

La dernière transaction en date a eu lieu le 7 décembre, lorsque les sociétés e-Xpert Solutions, basée à Plan-les-Ouates (GE), et One Step Beyond, basée à Gland (VD), fusionnaient pour donner naissance à Swiss Expert Group (SEG), réunissant plus de 80 collaborateurs spécialistes en cybersécurité et en cloud.

Trois semaines auparavant, le 14 novembre, Orange Cyberdefense, filiale du géant français des télécoms Orange, s'emparait des deux sociétés SCRT et Telesys, comptant au total une centaine d'employés. Les deux firmes, basées à Morges (VD), sont respectivement actives dans la cybersécurité et la gestion de solutions des technologies de l'information. Et le 6 juillet dernier, c'est La Poste qui faisait son entrée sur ce marché, en rachetant le spécialiste en cybersécurité Hacknowledge. Basé lui aussi à Morges (VD), ce dernier compte 46 collaborateurs.

Portfolio élargi

Pour Paul Such, directeur de Hacknowledge, «une consolidation est en cours, et pas uniquement au niveau de la Suisse romande. Avec l'arrivée d'acteurs étrangers en Suisse, des évolutions de la réglementation et de la demande croissante des clients, de nombreuses sociétés sont en vente ou cherchent à se rapprocher du meilleur partenaire possible.» De son côté, Sergio Alves Domingues, directeur technique de SCRT, iden-



«De nombreuses sociétés sont en vente ou cherchent à se rapprocher du meilleur partenaire possible»

PAUL SUCH,
DIRECTEUR DE HACKNOWLEDGE



«Les clients sont de plus en plus demandeurs de prestations de sécurité globales et consolidées»

SERGIO ALVES DOMINGUES,
DIRECTEUR TECHNIQUE DE SCRT



«Ce n'est pas une profession régulée, beaucoup de personnes non qualifiées se positionnent comme expertes»

STEVEN MEYER,
DIRECTEUR DE ZENDATA

tifie deux raisons à ces rapprochements. «D'abord, les événements de ces dernières années ont mis en lumière les besoins – et les opportunités – en cybersécurité, autant en Suisse qu'à l'échelle internationale. Des sociétés fournissant des prestations informatiques et souhaitant ajouter rapidement des services de protection à leur portfolio s'intéressent donc au rachat de sociétés spécialisées.»

Et il y a aussi un souci de taille, poursuit Sergio Alves Domingues: «Depuis plusieurs années, le marché de la cybersécurité se consolide. Les clients sont, à juste titre, de plus en plus demandeurs de prestations de sécurité globales et consolidées, généralement livrées sous forme de «managed services» [services proposés à distance, ndlr]. Or ces prestations sont évidemment plus aisées à fournir lorsque l'on bénéficie d'une certaine taille critique. Il est donc parfois intéressant de s'allier avec d'autres sociétés spécialisées – comme nous l'avons nous-mêmes fait en rachetant la société vaudoise Telecom Systems (désormais

Telesys), il y a un peu plus de deux ans – ou de s'adosser à un plus grand groupe actif dans le même secteur.»

Un avis que partage en grande partie Cédric Enzler, directeur d'e-Xpert Solutions: «Du point de vue des prestataires informatiques de grandes tailles, l'acquisition de petites structures établies depuis plus de dix ans représente une opportunité de développement là où un projet de croissance organique serait freiné par la difficulté de trouver du personnel qualifié.»

24h/24

Le spécialiste note aussi que «les entreprises romandes font face à une spécialisation des métiers de la sécurité. Elles recherchent de plus en plus fréquemment des prestataires pouvant prendre soin de leur sécurité de manière complète, à distance. Cela se traduit naturellement par des exigences de plus en plus fortes envers les fournisseurs de sécurité (opérations 365 jours par année, 24h/24, etc.). Cela induit une consoli-

dation du marché où plusieurs acteurs établis et de tailles moyennes uniron leurs forces pour créer des offres compétitives par rapport à celles de leurs concurrents, mastodontes de la sécurité œuvrant souvent depuis l'étranger.»

Tous les acteurs notent une hausse sensible de la demande. A l'image de Steven Meyer, directeur de la société Zendata, basée à Genève, qui a «reçu plusieurs propositions de rachat, mais sans y donner suite, car vendre ma société n'est pas dans mes objectifs». Ce spécialiste note que la demande pour des services de protection «est en croissance exponentielle. La menace augmente et la surface d'attaque, via la numérisation des entreprises, grandit. En plus, les régulateurs ainsi que les lois sont de plus en plus exigeants. Beaucoup de PME qui n'étaient pas intéressées par la cybersécurité il y a deux ans la considèrent maintenant comme une priorité.»

C'est qu'en l'espace de trois ans, note Cédric Enzler, «le nombre d'attaques a explosé: on ne parle pas de 10 à 30% de

hausse annuelle, mais de croissance à trois chiffres du nombre d'attaques. Les tests de pénétration ont le vent en poupe, de même que les projets de gestion des identités numériques. En plus de l'informatique traditionnelle, post-covid, de nombreuses organisations ont accéléré leur adoption de solutions basées sur le cloud. Cela implique un paysage informatique hybride où la sécurité du cloud devient tout aussi importante et doit être gérée de manière intégrée avec tous les aspects de la cybersécurité.»

Mais attention, poursuit Steven Meyer, les PME doivent ouvrir l'œil: «Beaucoup de sociétés informatiques décident d'ouvrir une branche cyber, voyant l'opportunité financière. Mais c'est très dangereux, car vu que ce n'est pas une profession régulée, beaucoup de personnes non qualifiées se positionnent comme expertes. Et ce n'est que trop tard que l'entreprise cliente découvre la réalité...»

Partenariats avec les universités

En parallèle, il y a ce manque criant de spécialistes. «Diverses études montrent qu'il manque plus de 30000 experts en cybersécurité en Europe pour pouvoir répondre à la demande, note Quentin Toussaint, responsable des ventes internationales d'Orange Cyberdefense. La Suisse fait face à la même pénurie de talents que ses voisins, alors que les demandes de la part des entreprises, collectivités ou organisations internationales basées en Suisse croissent de manière exponentielle. En complément des acquisitions, comme celle récente de SCRT et Telesys, Orange Cyberdefense investit également dans les partenariats avec les universités pour y développer l'expertise cyber et recruter les futurs stagiaires et apprentis de l'entreprise.»

Cédric Enzler complète: «La pénurie de personnel qualifié est clairement un défi majeur pour les entreprises romandes. Il n'est pas rare que des annonces d'emploi pour des postes spécialisés de la sécurité cherchent leurs candidats pendant plus d'une année.» ■

L'initiative pour une 13e rente AVS ne passe pas la rampe au Conseil national

PRÉVOYANCE Le Conseil national a recommandé mercredi de rejeter l'initiative populaire «Mieux vivre à la retraite» lancée par l'Union syndicale suisse

ATS

Une 13e rente AVS coûterait trop cher et n'est pas la meilleure manière d'aider les retraités précaires. Le Conseil national a recommandé mercredi par 123 voix contre 67 de rejeter l'initiative populaire «Mieux vivre à la retraite», malgré le plaidoyer de la gauche.

Lancé par l'Union syndicale suisse ainsi que des organisations féminines et de retraités, le texte demande le versement d'une rente de vieillesse supplémentaire, du même montant que la rente AVS perçue chaque mois. Cela correspond à une hausse mensuelle des rentes de 8,33%.

De nombreux orateurs de gauche se sont succédé à la tribune pour défendre le texte, en vain. La promesse de protéger la population contre la pauvreté à la retraite n'est plus tenue, a relevé Pierre-Yves Maillard (PS/VD). Il y a des gens qui se demandent comment payer leurs charges et remplir leur frigo tandis que les charges fixes augmentent et les rentes du 2e pilier baissent. L'initiative constitue une réponse concrète, a-t-il souligné.

Pour renforcer l'égalité

Si elle a reconnu que certains retraités sont dans une situation précaire, la majorité bourgeoise a estimé qu'une 13e rente n'est pas la solution. Elle entraînerait des dépenses supplémentaires estimées à 5 milliards en 2032. Cela représente 1,1% de TVA ou 0,8% de cotisation de plus, a rappelé Regine Sauter (PLR/ZH). L'AVS vient à peine d'être stabilisée.

La droite a également dénoncé le principe de l'arrosage de l'initiative. «Est-ce vraiment social de faire porter le coût à la génération future et d'attribuer une 13e rente à tout le monde, même à ceux qui

n'en ont pas besoin?» a demandé Thomas de Courten (UDC/BL).

L'initiative prévoit que la 13e rente AVS n'ait pas d'impact sur le droit aux prestations complémentaires. Les bénéficiaires

d'une rente d'invalidité ou de survivants seraient désavantagés par rapport aux retraités, a relevé Benjamin Roduit (C/VS).

De son côté, le ministre de la Santé, Alain Berset, a dit com-

prendre les motivations des initiateurs, mais a également souligné qu'il n'y avait pas de marge de manœuvre financière.

A l'argument du manque de financement, la gauche a répondu qu'il s'agissait de choix politiques. Pour les cadeaux aux riches, le démantèlement social, il y a de l'argent, mais pas pour les retraités, a dénoncé Fabian Molina (PS/ZH).

«Proposez un contre-projet!»

«Si vous ne voulez pas de l'initiative, alors proposez un contre-projet!» a lancé Pierre-Yves Maillard au camp bourgeois, sans réponse. Plusieurs élus de droite ont toutefois indiqué qu'il serait plus opportun d'agir par le biais des prestations complémentaires, qui permettent de mieux cibler les personnes dans le besoin.

Le dossier passe au Conseil des États. ■

FINANCEMENT

La manne des taux négatifs ne renflouera pas l'AVS

Le Conseil des États a tacitement enterré mercredi une initiative parlementaire du National demandant que les bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS) issus des taux négatifs servent à renflouer l'AVS. Le texte est devenu caduc.

La BNS a, entre-temps, adapté sa politique monétaire. Ainsi, aucun intérêt négatif ne sera plus prélevé sur les avoirs à vue des banques, a expliqué Erich Ettlin (Centre/OW) pour la Commission de l'économie de la Chambre du peuple. Il estimait de toute façon que l'utilisation du produit des intérêts négatifs n'est pas vraiment le moyen le plus adéquat pour financer durablement l'AVS.

De plus, la marge de manœuvre de la Confédération en matière de politique budgétaire s'en serait trouvée réduite. Et il se serait agi d'une interférence dans la politique monétaire autonome de la BNS.

L'initiative parlementaire, émanant de la Commission de l'économie de la Chambre du peuple, demandait que le produit des intérêts négatifs ne soit pas porté au bénéfice de la BNS, mais affecté à l'AVS en tant que recette exceptionnelle.

Elle n'aurait eu aucune influence sur la distribution des bénéfices de la BNS à la Confédération et aux cantons. ■ ATS